

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 14 août 2023, à 19 h 30, au bureau de l'arrondissement de Greenfield Park, 156, boulevard Churchill, Longueuil, sous la présidence de M. Sylvain Joly.

Présences :

Sylvain Joly
Susan Rasmussen

Absence :

Eric Normandin

Autre présence :

Véronica Mollica, chef de division, séances et avocate principale

1. OUVERTURE

GP-230814-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

GP-230814-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-230814-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil et, durant laquelle, la secrétaire de l'arrondissement lit les questions des citoyens qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

GP-230814-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK TENUE LE 5 JUILLET 2023**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 5 juillet 2023 à 19 h 30, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**GP-230814-2.1****RECONNAISSANCE ET ACCRÉDITATION DE L'ORGANISME MAISON INTERNATIONALE DE LA RIVE-SUD INC. (SD-2023-2387)**

Il est proposé :

- 1° de reconnaître et d'accréditer l'organisme Maison internationale de la Rive-Sud inc.;
- 2° d'autoriser la Direction de la culture, du loisir et du développement social à fournir à l'organisme le support et les services en conséquence, selon les procédures administratives en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS**4. FINANCES****GP-230814-4.1****DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS DE DÉPENSER DÉLÉGUÉS À CERTAINS FONCTIONNAIRES (SD-2023-2470)**

Il est procédé au dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs de dépenser délégués à certains fonctionnaires, pour la période du 19 juin au 30 juillet 2023.

5. RESSOURCES HUMAINES**6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES**

GP-230814-6.1

Modifiée par
GP-250113-6.2

RECONDUCTION DE LA PARTIE DU CONTRAT APP-19-181 POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES ORGANIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK (SD-2023-2063)

Il est proposé de reconduire la partie du contrat APP-19-181 pour la collecte et le transport des matières organiques dans l'arrondissement de Greenfield Park, pour une période débutant le 1^{er} avril 2025 et prenant fin le 31 mars 2026, adjugé à Derichebourg Canada Environnement inc., pour un montant de 181 617,90 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

Le tout conditionnellement à ce que les dépenses découlant de ce contrat et relevant d'autres compétences soient autorisées et à l'autorisation, par le comité exécutif, de l'engagement des crédits nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS**8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES****GP-230814-8.1****AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2022-148 RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK (SD-2023-2394)**

M. Sylvain Joly donne un avis de motion qu'un règlement sera déposé pour modifier le *Règlement GP-2022-148 Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Greenfield Park*.

GP-230814-8.2**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT GP-2023-156 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2022-148 RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK**

M. Sylvain Joly dépose le projet de *Règlement GP-2023-156 modifiant le Règlement GP-2022-148 Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de Greenfield Park*.

9. CIRCULATION ET TRANSPORT**10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME****GP-230814-10.1****PÉRIODE D'INTERVENTION SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 124, RUE MURRAY**

Conformément à la procédure prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, avant qu'il ne statue sur le prochain point, le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation

mineure pour le 124, rue Murray, pour permettre une maison unifamiliale avec une marge arrière minimale de 8,89 mètres au lieu de 9 mètres.

GP-230814-10.2

OCTROI D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 728 POUR LE 124, RUE MURRAY (SD-2023-1932)

CONSIDÉRANT la procédure prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT qu'avant qu'il ne statue sur la présente demande, le conseil a invité tout intéressé à se faire entendre;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu aucune intervention;

Il est proposé d'accorder une dérogation mineure au *Règlement de zonage 728* pour permettre au 124, rue Murray, une maison unifamiliale avec une marge arrière minimale de 8,89 mètres au lieu de 9 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GP-230814-10.3

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF AU RÉAMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE STATIONNEMENT ET DU SERVICE AU VOLANT SITUÉ AU 3279, BOULEVARD TASCHEREAU (SD-2023-2134)

Il est proposé d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif au réaménagement de l'aire de stationnement et du service au volant situé au 3279, boulevard Taschereau, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 5 juillet 2023.

Le requérant doit déposer sa demande de permis de construction dans un délai de 24 mois suivant l'adoption de cette résolution, autrement la résolution et les droits qui en découlent deviennent sans effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

GP-230814-12.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

GP-230814-12.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La secrétaire de l'arrondissement,

Sylvain Joly

Véronica Mollica